

Convaincre, ce devoir politique sous-estimé

Le Musée des beaux-arts de Bellerive aurait-il pu gagner les 10 000 voix qui l'ont empêché de naître? La (relative) minceur de la défaite du Conseil d'Etat impose la question, et conduit à remonter un peu le fil des événements.

Lorsqu'il est déclaré vainqueur du concours d'architecture en mars 2005, le projet Ying-Yang ne suscite déjà pas une vague d'enthousiasme, mais pas davantage de levée de boucliers. En bons Vaudois, «on attend pour voir» que l'épure soit dégrossie et affinée. On voit en février 2007, quand Anne-Catherine Lyon, dans une présentation d'une technicité décourageante, annonce le «plan d'affectation cantonal de Bellerive» (*sic*). Avec une maquette et des visuels qui n'ont pas changé d'un iota en vingt-trois mois.

C'est là que les rejets se manifestent. Et l'idée de soumettre le crédit d'étude à la seule Commission des finances du Grand Conseil, donc sans possibilité de référendum, ne fera que les cristalliser un peu plus durant le printemps. Le



vaisseau technocratique court encore sur son erre. Il faudra attendre mai 2007 pour qu'il change de cap, et que la patronne de la Culture cantonale se rende à la nécessité de passer devant le Grand Conseil, et donc – inévitablement – devant le peuple. A partir de là, une vraie campagne s'est amorcée, mais elle n'a jamais rattrapé son retard initial.

Il n'est pas interdit de penser qu'Anne-Catherine Lyon a perdu le vote de dimanche dernier durant cette phase initiale. Elle a oublié (négligé?) d'intégrer aux premières études – en parallèle à un échafaudage juridique réglé, lui, comme un mécanisme d'horlogerie – le devoir de convaincre. Ce qui est malheureusement fréquent en politique, où les intentions se précisent dans des cénacles

restreints de gens acquis à la cause. On y perd de vue que cette dernière a encore tout à prouver dans l'opinion publique, la seule qui importe puisque c'est elle qui peut tout défaire. En son temps, même le M2 n'avait échappé que de justesse à cette ornière.

Et cela ne s'applique pas qu'aux infrastructures. Mercredi, le président du gouvernement, Pascal Broulis, synthétisait sa réforme salariale dans ces colonnes, au moment où celle-ci est pratiquement achevée. Formulée à la rentrée 2007, quand les syndicats manifestaient leurs premières inquiétudes et que les médias cherchaient des repères pour percer le brouillard spécialisé de Decfo-Sysrem, la même argumentation aurait eu une tout autre portée.

Le roi avait jadis son fou. Il faudrait au côté de tout décideur politique un empêcheur de planifier en rond qui lui rappelle que, dans la rue ou les urnes, ses projets sont mortels et qu'il n'est jamais trop tôt pour bien les présenter. **LAURENT BUSSLINGER**